



## Modification des modalités de baguage des sangliers :

Les bagues devront être posées sur chaque animal tué **dès le 1<sup>er</sup> juin 2021**

Du **01/06/2021** au **30/06/2021** : bagues de la saison **2020/2021**  
(Couleur verte pour ceux en convention et violette hors convention)

Du **01/07/2021** au **30/06/2022** : bagues de la saison **2021/2022**  
(Couleur orange pour ceux en convention et blanc hors convention)

## MODALITES D'ÉCHANGE

Comme l'an dernier, l'échange des bracelets sangliers non utilisés lors de la saison 2020/2021 sera possible. L'échange se fera exclusivement **au siège de la FDC14** après vérification de vos achats antérieurs. Aucune opération ne sera effectuée en dehors de nos locaux.

2 périodes d'échanges proposées :

- Du lundi 28 juin 2021 au vendredi 16 juillet 2021
- Du mercredi 1<sup>er</sup> septembre 2021 au samedi 18 septembre 2021 à 12h00

**ATTENTION : aucun échange ne sera réalisé en dehors de ces périodes, aucune dérogation ne pourra être acceptée.**

## BRACELETS SANGLIERS - HORS CONTRAT DE PRELEVEMENT

Pour assurer le financement des dégâts, il a été décidé de reconduire le bracelet « redevance Dégât ». Le prix reste à 20€.

Différents points de retrait sont à votre disposition :

- ✚ Fédération des chasseurs du calvados
- ✚ ALLIANZ Poncey et Lebas : 99 rue de bretagne 14400 Bayeux
- ✚ Armurerie Froment : 7 Place du 36ÈME Régiment d'Infanterie, 14000 Caen
- ✚ Armurerie Riffault : 1 Rue de la Basse Franconie, 14290 Orbec
- ✚ Armurerie Gillingham Marc : Place du Marché, 14330 Le Molay-Littry
- ✚ Armurerie Gilles : 455, Rue Aristide Boucicaut, 61100 Flers
- ✚ BAR « LA CIVETTE » : 8-10 rue de la Pelleterie 14700 Falaise
- ✚ « Coté cosy » : 16 rue Pasteur, 14340 Cambremer
- ✚ « Terres et eaux » : 10, AV des Dignes, 14123 Fleury sur Orne
- ✚ « Le Mascaret » : 2 rue Emile Demagny, 14230 Isigny sur mer
- ✚ M. Jean-Pierre DEAN : Route de Villers 14430 Dozulé
- ✚ Mme Véronique HOSTE : 36 rue de falaise 14170 St Pierre sur dives
- ✚ Mme Patricia JAULT LE BAR AU METRE : 6 rue du bourg 14310 Epinay-sur-Odon
- ✚ M. Pascal LAPLANCHE : 1 Bis Rue Georges Clemenceau, 14130 Pont-l'Évêque

**Règlement  
auprès de nos  
partenaires  
uniquement  
par CHEQUE**

Merci de remplir le bon de commande ci-dessous et nous le retourner avec un **chèque à l'ordre « FDC14 Dégâts »**.



Nom – prénom : .....

Adresse : .....

Nombre de bracelets Sangliers : ..... X 20 € = ..... €